bulletin

#2019-3

PANORAMA

Cahier thématique

Partenariats public–privé et perspectives dans le domaine vétérinaire



 # PERSPECTIVES | **# DOSSIER** | **# AUTOUR DU MONDE**

www.oiebulletin.com

OIE ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

Les régions arides et semi-arides du Kenya, où vit la plus grande partie de son cheptel (évalué à 4,4 milliards USD), sont particulièrement mal desservies, tant par les fournisseurs que par les professionnels qualifiés. Moins de 5 % du bétail est vacciné de manière systématique. Le gouvernement kenyan manque de ressources pour offrir un service efficace ; il ne peut que lutter contre les foyers de maladies une fois qu'ils sont apparus.

Les éleveurs d'Afrique subsaharienne n'ont pas suffisamment accès aux médicaments et vaccins vétérinaires de qualité, et aux connaissances qui leur sont nécessaires pour maintenir leur bétail en bonne santé et assurer sa productivité. Les produits destinés au bétail peuvent être mal fabriqués, mal conservés ou même contrefaits.

> Certains gouvernements locaux du Kenya travaillent en étroite collaboration avec les réseaux de Sidai, qui propose aux éleveurs des services de vaccination et d'enquêtes sanitaires ainsi que des services cliniques

L'entreprise Sidai dispose au Kenya d'un réseau de distribution unique doté d'un personnel qualifié, qui fournit des vaccins dont la qualité est garantie, ainsi que des services pharmaceutiques, cliniques et diagnostiques à 300 000 petits éleveurs. Sidai dispose d'un personnel de plus de 100 vétérinaires, d'un réseau de 100 franchises gérées par des professionnels et de 1 500 commerces de détail qui, ensemble, garantissent que les connaissances spécifiques dont les éleveurs ont besoin pour la prévention des maladies et pour exploiter leur cheptel de manière rentable sont mises à leur disposition.

En combinant des ressources par le biais d'un accord de partenariat public–privé, le gouvernement peut concentrer ses moyens sur le contrôle des maladies qui affectent la santé publique et le contrôle des maladies transfrontalières (fièvre de la vallée du Rift, fièvre aphteuse, peste des petits ruminants, etc.), tandis que la société Sidai se charge de la vaccination systématique contre les principales maladies qui compromettent les moyens de subsistance des éleveurs (pleuropneumonie contagieuse caprine, dermatose nodulaire contagieuse, entérotoxémie, etc.).

Sidai est en mesure d'intégrer des services d'encadrement dans son offre de produits, ce qui permet aux éleveurs nomades de recevoir des informations précises sur la santé et la production animales, avec une base financièrement viable. Il faut souhaiter que ce modèle de partenariat puisse être étendu à l'ensemble du Kenya.

http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.3.3055

AUTOUR DU MONDE

HISTOIRES À SUCCÈS

Les partenariats public–privé peuvent aider à procurer à l'Afrique subsaharienne des produits zoosanitaires de qualité et des services de développement agricole

RÉSUMÉ

Certains gouvernements locaux du Kenya travaillent en étroite collaboration avec les réseaux locaux de la société Sidai, qui propose aux éleveurs des services de vaccination et d'enquêtes sanitaires ainsi que des services cliniques.

MOTS-CLÉS

#Kenya, #partenariat public/privé, #pastoralisme, #service de proximité, #Sidai, #vaccination.

AUTEURS

Christie Peacock, Sidai Africa Ltd.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.
Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.

Suivez l'OIE sur www.oie.int

@OIEAnimalHealth

World Organisation for Animal Health - OIE

OIEVideo

World Organisation for Animal Health

World Organisation for Animal Health (OIE)

Version digitale : **www.oiebulletin.com**

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int